



Agenda 2030 de développement durable Canton du Valais

Programme 2026

Table des matières

1. Contexte	4
1.1. Objectifs	4
1.2. Gouvernance et responsabilités dans la démarche Agenda 2030	5
1.3. Rappel des principaux documents de l'Agenda 2030	6
1.4. Finances	6
1.5. Mise en œuvre	6
2. Suivi et état de la durabilité	7
2.1. Défis et opportunités	7
2.2. Monitoring durabilité	8
3. Priorités	11
Priorités 1 – Exemplarité et gouvernance de la durabilité	11
Priorités 2 – Soutiens pour la durabilité et partenariats	13
Priorités 3 – Communication et sensibilisation	15

Avant-propos

Le monde est confronté à des transformations profondes qui touchent simultanément l'environnement, l'économie et la cohésion sociale. Cette évolution constitue un défi, mais offre aussi de nombreuses opportunités, en stimulant la capacité d'innovation du Canton du Valais et en faisant émerger de nouveaux modèles économiques.

L'évolution démographique, marquée par une proportion croissante de seniors, favorise la transmission des savoirs, l'engagement citoyen et le développement de services innovants adaptés à toutes les générations. Les besoins en nouvelles compétences professionnelles stimulent la formation et l'attractivité de nouveaux talents, renforçant le tissu économique. En matière énergétique, les ressources stratégiques du Canton du Valais constituent un atout important. Quant à la préservation de la biodiversité, elle encourage la recherche de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Inscrire la durabilité dans les politiques publiques s'impose ainsi comme une condition essentielle pour assurer la qualité de vie des générations actuelles et futures. Elle constitue un fil conducteur permettant de concilier protection des ressources naturelles, justice sociale et performance économique. Ces trois piliers sont indissociables d'un développement équilibré du Canton du Valais.

Le Gouvernement valaisan en est conscient. Avec l'adoption en 2018 de son Agenda 2030, il a fait de la transition durable une priorité stratégique. En intégrant les principes de la durabilité au cœur de ses politiques publiques, le canton affirme sa volonté de renforcer la résilience du canton, préserver son attractivité et réduire les inégalités.

De nombreux projets concrets témoignent de cette dynamique. Partout sur le territoire, des initiatives portées par les services cantonaux, les communes, les entreprises et les associations démontrent qu'une action coordonnée produit des résultats tangibles : promotion des circuits courts, préservation et restauration de la biodiversité, politique d'achats durables, lutte contre le gaspillage alimentaire, stratégie de durabilité dans les établissements subventionnés, promotion de l'inclusion sociale, amélioration de la qualité de vie, etc. Ces réalisations illustrent la capacité du Valais à transformer les défis en opportunités.

Le Programme durabilité présente les instruments mis en place pour concrétiser cette ambition. Il expose les outils et les priorités qui guident l'action cantonale. L'exemplarité de l'Etat, le soutien actif aux partenaires publics et privés, ainsi que la sensibilisation de l'administration et de la population forment les axes structurants de cette démarche.

Les projets en cours illustrent les atouts du Valais et les exploitent : une culture de solidarité, une nature exceptionnelle, un réseau de recherche dynamique et un tissu économique innovant. Notre responsabilité politique est de mobiliser ces forces, de les coordonner et de leur donner un cap commun. C'est en continuant sur cette voie que nous contribuerons à construire, collectivement, un Valais plus résilient, plus juste et plus durable.

Franziska Biner
Cheffe du Département des finances
et de l'énergie de l'État du Valais

1. Contexte

En 2026, le programme de l'Agenda 2030 approuvé par le Conseil d'État poursuit sa mise en œuvre selon la Stratégie à l'horizon 2030 et son Concept opérationnel qui fixent le cadre de la politique de durabilité.



1.1. Objectifs

Intégrer les objectifs stratégiques de l'Agenda 2030 dans les prestations des services, dans la culture de l'administration cantonale ainsi que dans les programmes gouvernementaux.

Renforcer l'interface entre cantons, communes, entreprises et société civile et **encourager** les partenariats et initiatives sur le territoire.

Faciliter la prise en compte, en amont, de l'impact en termes de durabilité dans les processus de décision, **accroître** la coordination entre les services et **améliorer** la cohérence des politiques sectorielles.

Apporter une plus-value pour les services de l'État du Valais en matière de moyens, conseils, communication et transversalité.

1.2. Gouvernance et responsabilités dans la démarche Agenda 2030

Le **Conseil d'État (CE)** approuve le «Programme de développement durable pluriannuel». Il délègue sa mise en œuvre à la **délégation permanente du Conseil d'État à l'énergie et à la durabilité**.

Le **Département des finances et de l'énergie** assure la transversalité, la coordination et la cohérence de l'action de l'État en matière de durabilité, via la Déléguée à la durabilité et son équipe (1.05 EPT et 1 poste de stagiaire). La **Direction stratégique (DS)** interdépartementale, appuyée par son Bureau, a pour tâche le pilotage stratégique.

Le **réseau de répondantes et répondants** au développement durable est constitué des **personnes ressources** et **points de contact** pour toutes les questions liées à la durabilité au sein des services. Il contribue à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en facilitant la circulation de l'information, en soutenant les actions internes et en assurant la coordination avec les instances cantonales. Différents groupes de travail contribuent au déploiement de l'Agenda 2030 au sein et hors de l'administration cantonale.

Les **Services cantonaux** ont pour tâche la mise en œuvre de la stratégie avec des actions permettant d'atteindre les objectifs définis. Des projets spécifiques en collaboration avec les services se mettent en place, par exemple dans le domaine de la gestion des déchets.

Le **Conseil scientifique du climat romand**, nouvellement nommé par les cantons romands, a pour tâche de fournir des conseils d'expertes et experts indépendants fondés sur les données scientifiques actuelles.

La **Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM)** accompagne la DS et les parties prenantes concernées pour le suivi opérationnel de l'Agenda 2030.

Enfin l'État ne peut agir seul et l'engagement de tous est nécessaire, car chacun a son rôle à jouer. L'État a toutefois la responsabilité de créer des conditions propices à la participation de l'ensemble des acteurs du territoire dans cette transformation.

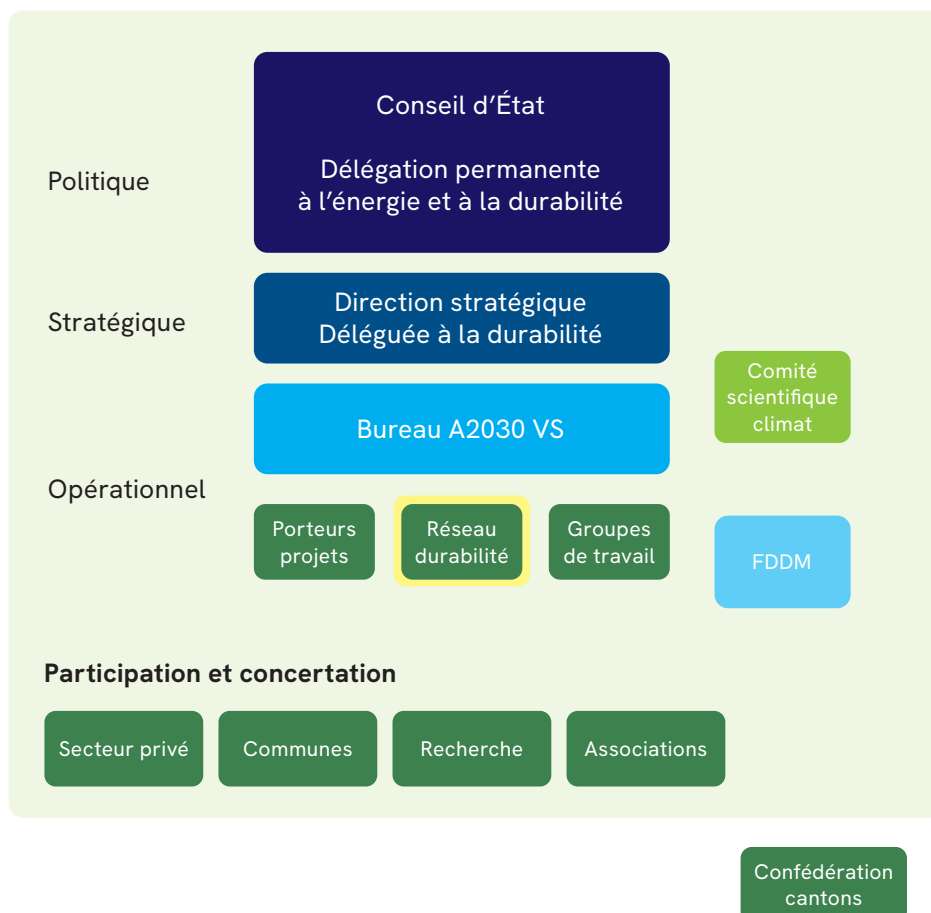


Figure 1 : Organigramme Agenda 2030 Valais.

1.3. Rappel des principaux documents de l'Agenda 2030

En adoptant l'Agenda 2030 cantonal en 2018, le Conseil d'État a souhaité faire du Valais un exemple en matière de durabilité. Un canton qui sait surmonter les crises et saisir les opportunités, progresse rapidement sur la voie du développement durable et déploie pleinement son potentiel.

Le Programme gouvernemental intègre l'objectif suivant :

Accélérer la mise en œuvre des principes de durabilité.

Les principaux documents de la démarche Agenda 2030 sont les suivants :

- **Stratégie de développement durable à l'horizon 2030 et concept opérationnel:** Fixent la vision, les défis et les objectifs du canton en matière de durabilité.
- **Programme de développement durable (PDD):** Expose chaque année les actions prioritaires du Conseil d'État en matière de développement durable.

Cette base est accompagnée du Concept de communication de l'Agenda 2030 qui inclut la charte graphique Agenda 2030 Valais et les outils de communication internes et externes. Le Concept de sensibilisation et formations à la durabilité au sein de l'administration cantonale clarifie les objectifs d'apprentissage pour renforcer les notions d'exemplarité et de transversalité.

1.4. Finances

Pour 2026, une enveloppe budgétaire d'environ 2 millions CHF est allouée à l'Administration cantonale des finances (ACF), à laquelle est rattachée administrativement l'équipe durabilité.

Ce budget est dédié à des projets transversaux de durabilité, ainsi qu'à l'accompagnement par des prestataires, dont la FDDM. Il intègre aussi le soutien nécessaire pour la **coordination** climat, la **représentation** du canton dans les réseaux nationaux et la fonction de **guichet de la durabilité** du canton. Une part est en outre attribuée pour la communication et d'autres activités en lien avec les thématiques de durabilité.

1.5. Mise en œuvre

La mise en œuvre est effectuée au travers:

- de réalisations concrètes, ciblées et innovantes grâce à des projets effectués en partenariats avec les services, les communes, les entreprises ou les associations.
- de stratégies et plans qui coordonnent les politiques transversales climat et économie circulaire et qui accompagnent les établissements publics subventionnés dans une démarche de durabilité, par exemple:
 - Stratégie de gestion des risques climatiques
 - Stratégie de durabilité des établissements publics subventionnés 2026-2029 (voir chapitre exemplarité)
 - Feuille de route circularité (en cours d'élaboration) pour coordonner les différentes initiatives en matière de circularité et les regrouper sous une vision et des objectifs communs
 - Feuille de route net zero de l'Administration cantonale (en cours d'élaboration)
- d'outils et guides, projet de recherches, conseils et recommandations.

2. Suivi et état de la durabilité

2.1. Défis et opportunités

Dans un contexte marqué par l'intensification des pressions environnementales, sociales et économiques, agir à la source sur les causes des déséquilibres et anticiper les risques constitue un levier essentiel pour limiter durablement les coûts humains et financiers. Les défis liés au changement climatique, à l'érosion de la biodiversité, à la sécurité de l'approvisionnement énergétique, au vieillissement démographique, à la santé publique ou encore à la raréfaction des ressources s'entrecroisent et posent avant tout des questions de justice sociale, de cohésion territoriale et de résilience économique pour le Valais.

Le canton a des atouts forts comme la culture des communs et de solidarité, un écosystème de recherche connecté avec les entreprises locales, une diversité de paysage et d'espèces formidable. Le programme de durabilité permet d'avancer dans la transition durable en déployant des politiques différenciées, inclusives et ancrées dans le territoire. Il s'agit de concilier protection de l'environnement, justice sociale et performance économique, tout en renforçant la résilience du canton face aux chocs futurs.

Le Valais durable, c'est aussi un Valais équitable et solidaire qui lutte contre les inégalités à tous les niveaux et favorise l'équilibre social, économique et environnemental entre les générations.

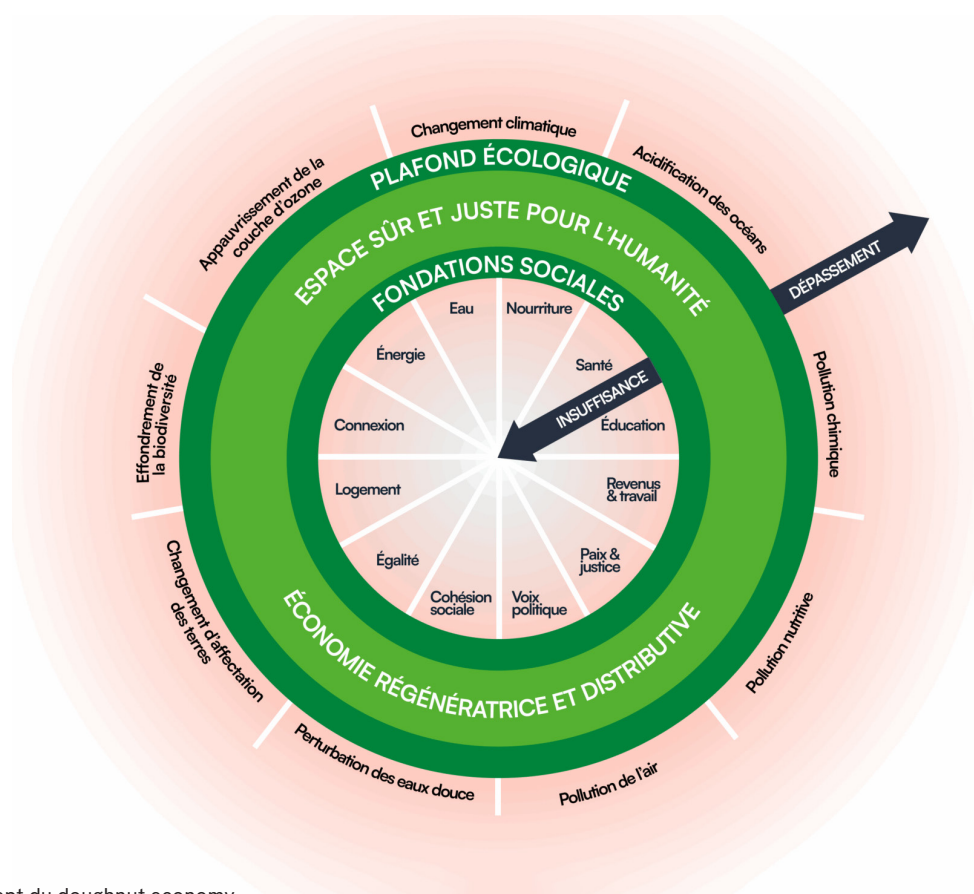


Figure 2 : Concept du doughnut economy

Le canton du Valais s'inspire du modèle de l'économie du donut. Ce cadre conceptuel sert de guide en définissant un plancher social, soit le **minimum** nécessaire à la satisfaction des besoins humains essentiels, et des plafonds écologiques, soit les **limites** à ne pas

franchir pour préserver les écosystèmes. L'**équilibre** entre ces deux seuils permet le développement d'une société sûre et juste portée par un système économique inclusif et durable.

2.2. Monitoring durabilité

L'Agenda 2030 du canton suit une méthodologie d'**amélioration continue**, avec un suivi transversal des politiques sectorielles de l'État. Les **objectifs stratégiques** de durabilité sont intégrés dans les mandats de prestations des services. Il en va de même pour le mandat de prestation Durabilité de l'ACF. Certains **indicateurs** seront repris et intégrés par les services lors du processus budgétaire (2027). Le relevé de données par la Plateforme Cercle Indicateurs (CI) vient compléter ce suivi.

Résultats du Cercle Indicateurs 2025

Le Cercle indicateurs est une plateforme d'échange avec plusieurs partenaires (Confédération, cantons et

villes). L'objectif est d'évaluer et comparer l'état actuel du développement durable et son évolution au cours du temps, sur la base d'indicateurs centraux. Grâce à un relevé régulier (tous les 2 ans), le Valais dispose d'une série temporelle sur 16 ans qui dessine les tendances du canton.

Les résultats pour l'année 2025 (données 2023) sont détaillés ci-dessous, sous forme de profil forces-faiblesses qui permet la comparaison avec d'autres cantons participant au réseau. Le bilan présenté montre que le Valais doit poursuivre ses engagements pour une transition durable et atteindre les objectifs des 10 champs thématiques de la Stratégie durabilité.

Profil forces-faiblesses

Canton du valais 2023

■ Moyenne des participants



Figure 3 : Le profil forces-faiblesses montre pour chaque indicateur si le Valais a un résultat moins bon ou meilleur que la moyenne des participants. Les valeurs utiles permettent de comparer des indicateurs avec des unités différentes.

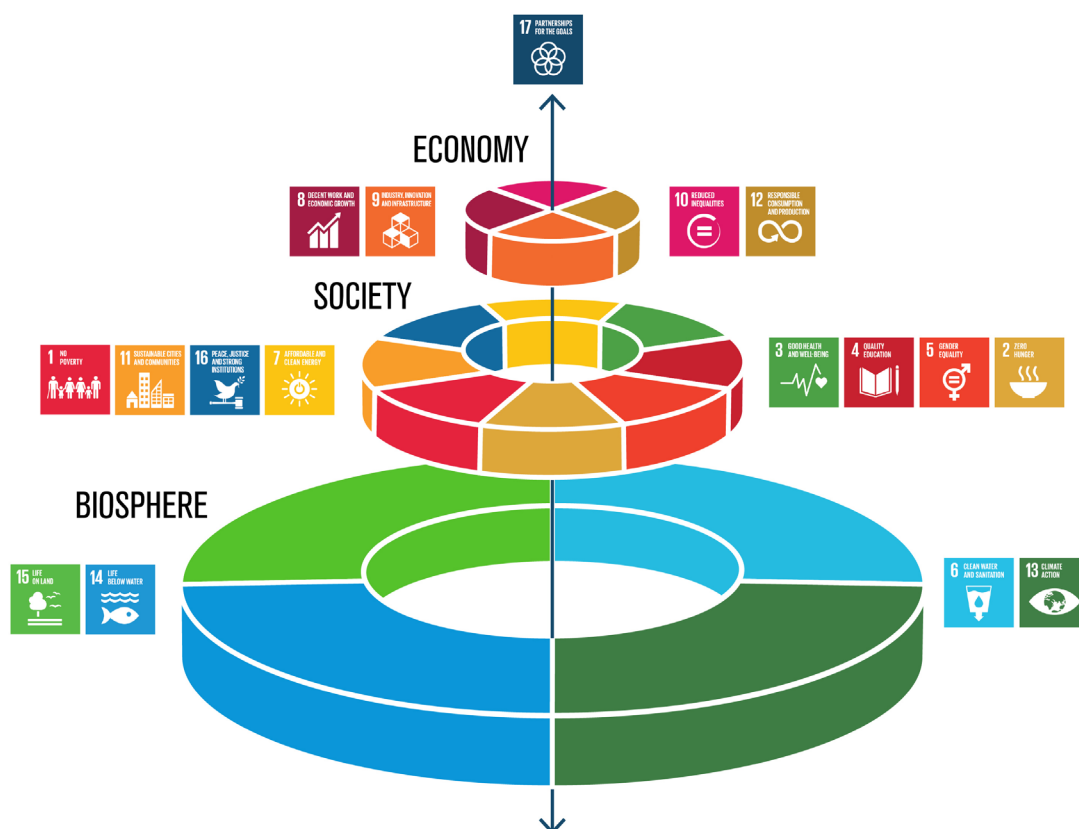


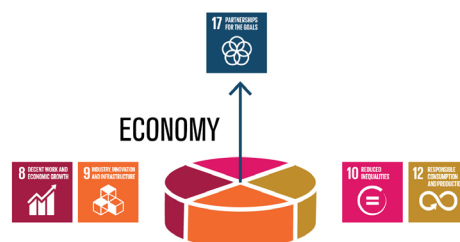
Figure 4 : Objectifs de développement durable (crédit Azote Images for Stockholm Resilience Centre, Stockholm University).

ÉCONOMIE

Les indicateurs économiques mettent en évidence une évolution globalement positive de la situation cantonale.

Le **PIB cantonal** atteint son niveau le plus élevé depuis le début du relevé, tandis que le taux d'endettement poursuit sa baisse, passant d'environ **70% des revenus fiscaux en 2021 à près de 51% en 2023**.

La structure de l'emploi évolue également de manière positive. **La part des emplois dans les branches innovatrices** continue d'augmenter pour atteindre un peu plus de **22% en 2022, contre environ 20% en 2019**, traduisant un renforcement des activités à plus forte valeur ajoutée au sein de l'économie cantonale. Le marché du travail montre des signes d'amélioration. Après une hausse ponctuelle liée à la crise sanitaire, le **taux de chômage** recule nettement pour s'établir



à 2,28% en 2023, contre 3,26% en 2021, confirmant une dynamique favorable de l'emploi.

Enfin, le niveau de formation de la population constitue un atout important. **La part des personnes âgées de 25 à 64 ans disposant d'une formation de niveau tertiaire** progresse sensiblement entre 2021 et 2023, passant de **32,7% à 36,0%**, contribuant ainsi au renforcement des bases du marché du travail et soutenant le potentiel de développement économique du canton.

SOCIÉTÉ

Les indicateurs sociaux traduisent une situation relativement stable mais montrent le besoin de renforcement des politiques sociales.

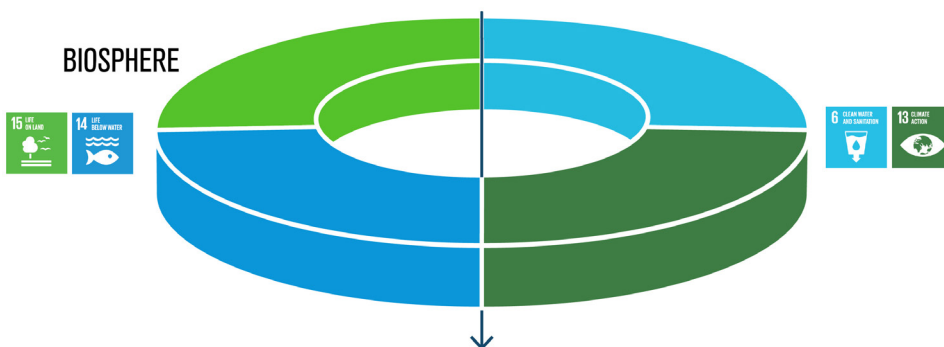


L'indicateur participation aux votations et élections illustre l'intérêt des électeurs et électrices pour les votations fédérales et les élections au Conseil national. La participation politique favorise l'acceptation des décisions prises au sein de la société, ce qui constitue un objectif de durabilité. Cet indicateur recule légèrement, tout en restant à un niveau historiquement élevé avec un résultat de 51,8 % sur la période 2020–2023.

Le taux d'aide sociale se situe en deçà de la moyenne des participants. Constant depuis plusieurs années, il révèle que la précarité reste une réalité dans le canton. De plus, l'inégalité des revenus en Valais, mesurée par le coefficient de Gini, demeure supérieure à

la moyenne des cantons d'après les dernières données disponibles (2022). Concernant le nombre de demandes de naturalisation acceptées pour 100 personnes pouvant y prétendre, il se situe à un niveau relativement bas par rapport aux pics observés précédemment, démontrant les défis pour l'intégration politique et institutionnelle des personnes d'origine étrangère en Valais.

La part des femmes occupant des postes de cadre stagne autour de 30 %, mettant en évidence la nécessité de soutenir des mesures en termes d'égalité des genres.



BIOSPHERE

Le Valais s'impose comme un hotspot de biodiversité en Suisse, avec plus de **307 espèces par km²**, contre **255 en moyenne nationale**. Cette richesse exceptionnelle confère au canton une responsabilité particulière en matière de préservation et de renforcement des milieux naturels. Les moyens engagés doivent être à la hauteur de cet enjeu. Les projets phares déjà en place — tels que la formation des paysagistes et les subventions biodiversité destinées aux privés — constituent des leviers incitatifs essentiels. Ils doivent désormais être consolidés et complétés afin d'améliorer durablement la qualité des milieux naturels et semi-naturels à moyen terme.

Les indicateurs liés à la qualité des **eaux** évoluent positivement bien que les efforts doivent se poursuivre. Le volume d'eaux usées acheminées vers les stations d'épuration par personne diminue entre **2021 et 2023**, tandis que les **concentrations de nitrates dans les eaux souterraines s'améliorent, passant de 7,13 mg/l à 6,06 mg/l**.

Concernant les **déchets**, le canton est un des leaders, parmi les partenaires, du tri avec un résultat nettement supérieur à la moyenne des participants. La

quantité de déchets urbains par habitant diminue nettement entre **2021 et 2023**, passant de **395 à 363 kg par personne**, ce qui constitue une évolution particulièrement positive.

L'indicateur d'émission de CO₂ n'est pas renseigné dans le Cercle indicateurs. Le Bilan carbone du territoire établi en 2025 (données 2023) constitue l'inventaire des émissions de Gaz à effet de serre dans le périmètre valaisan. Les résultats montrent que les émissions totales (directes et indirectes) du canton s'élèvent à un peu plus de **5 millions de tonnes de CO₂eq pour 2023, soit plus de 14 tonnes par habitant**: 1/3 de ces émissions sont générées sur le territoire alors que 2/3 sont indirectes du fait des activités et de la consommation. Une baisse de 10% des émissions totales est constatée en comparaison avec celui de 2021 (données 2019). Cette évolution positive s'explique à la fois par des changements méthodologiques et par des améliorations techniques apportées dans le domaine de l'industrie. **En conclusion, les efforts doivent se poursuivre pour atteindre les objectifs de neutralité carbone en 2050.**

3. Priorités

Les ressources opérationnelles liées à l'Agenda 2030 Valais doivent permettre d'accélérer la mise en œuvre des principes de durabilité. **Les priorités sont les suivantes:**

1

Exemplarité dans la gouvernance, le fonctionnement, les orientations et la mise en œuvre des actions de l'État. Le travail sur l'exemplarité représente un levier essentiel pour activer les changements nécessaires. Cela passe par l'adaptation des bases légales existantes, l'évolution des processus décisionnels et le renforcement des compétences institutionnelles afin d'intégrer les principes de durabilité dans les marchés publics, ou encore dans les subventions et mandats de prestations attribués par le canton. Ces ajustements doivent permettre de tirer parti des opportunités liées à la transition climatique, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de la population.

2

Soutiens ciblés des tiers et partenariats: la transition durable repose sur l'engagement conjoint des écoles, des collectivités publiques, du secteur privé, des associations et des partenaires transfrontaliers. L'encouragement et la mise en réseau des acteurs favorise les collaborations, la mutualisation des ressources et un impact collectif renforcé.

3

Communication et sensibilisation au sein de l'administration et pour la population selon les axes et les actions prioritaires.

Priorité 1

Exemplarité et gouvernance de la durabilité

RÉALISATIONS ET PROCHAINS PAS

La durabilité dans les processus de décision

Les projets soumis au Grand Conseil doivent comporter une analyse des impacts en termes de durabilité (LOCRP art. 100). Une phase test a pris place entre 2024 et 2025 avec des projets de différentes natures. Les départements ont validé un processus qui sera déployé dès 2026. En plus de l'appui de l'équipe durabilité, un pool d'experts est mis à la disposition des services pour les soutenir dans les évaluations des grands projets.

Des critères de durabilité sont intégrés dans le processus d'appel d'offre liés aux bâtiments de l'Etat. Un outil de bilan carbone sera testé sur des projets de constructions. Une directive pour l'intégration des critères de durabilité dans les marchés publics sera élaborée courant 2026. Des alternatives pour des achats plus durables sont développées en coordination avec l'économat. La réflexion sur les subventions se poursuit.

La durabilité dans l'administration

En 2025, le réseau interne à l'administration de répondantes et répondants à la durabilité s'est consolidé et a permis d'accroître les échanges entre les différents services.

Des webinaires et des rencontres ont été proposés pour différentes thématiques, comme la lutte contre les discriminations, l'énergie, les processus de certifications valorisant la durabilité et l'alimentation durable. Des pages Intranet dédiées à la transition sont également proposées pour inspirer de bonnes pratiques. Des modules de formation en ligne visent à développer les compétences des collaboratrices et collaborateurs dans des domaines comme la santé et la sécurité au travail et l'utilisation responsable du numérique. La participation active avec plus de 100 équipes à un premier événement Bike-To-Work intercantonal a apporté une touche ludique à la sensibilisation. Deux premières capsules vidéo de sensibilisation e-learning sont également le fruit d'un travail de collaboration entre les services.

Les Services de l'Etat du Valais tels que le SPM, SAS, SCJ, OCEF et l'équipe durabilité du DFE ont ensemble mis sur pied un premier évènement, le MidiMix, pour thématiser les questions de diversité et d'inclusion au travail.

Le magazine interne de l'Administration, le Vis-à-vis, se fait l'écho de ces rencontres et d'autres sujets en lien avec le développement durable dans chacune de ses éditions.

En parallèle des activités conduites par et avec les services, un nouveau bilan carbone pour l'administration a été dressé.

En 2026, les démarches se poursuivront avec:

- des webinaires, des points climat, une nouvelle édition du MidiMix, un Bike-To-Work et des ateliers « achats et gestion du cycle des matériaux »
- des kits clés-en-mains thématiques en ligne pour une répliation facile de bonnes pratiques au sein des différents services
- des diagnostics et plans d'action par service dans le cadre de la démarche « achats et gestion du cycle des matériaux », y compris les démarches avec l'économat et de nouvelles actions avec la Centrale cantonale des moyens d'enseignement.
- l'encouragement des services à la certification (type Valais Excellence voie économie positive ou ISO)
- de nouveaux produits de sensibilisation (capsules vidéos, quizz, etc.)
- l'élaboration de la feuille de route climat pour l'administration cantonale (LCl art.10)

La durabilité dans les établissements publics subventionnés

Les établissements subventionnés jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de durabilité du canton. Jusqu'ici, l'Agenda 2030 a permis de soutenir des bonnes pratiques via des projets et initiatives ponctuels.

En collaboration avec la coordination Agenda 2030, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) a élaboré sa stratégie « Durabilité des établissements subventionnés », adoptée par le Conseil d'Etat à la fin de l'année 2025. EMS, hôpitaux, centres médicosociaux et institutions actives dans le domaine du handicap adulte mettront en œuvre cette stratégie dès 2026. Afin de faciliter son implémentation, le DSSC et l'Agenda 2030 financeront un mandat de coordination à temps partiel jusqu'à fin 2029. En 2026, les priorités seront :

- L'établissement du réseau de répondants durabilité et du poste de coordination.
- Le développement d'indicateurs
- La certification Marque Valais et la mise en place d'un coaching renforcé des établissements

Parallèlement, les projets pilotes initiés en 2025 se poursuivront en 2026, notamment les formations pour le personnel des établissements sur l'optimisation énergétique et sur les aménagements extérieurs favorables à la biodiversité, l'accompagnement pour réduire le gaspillage alimentaire, et le développement d'outils simplifiés pour la réalisation de bilans carbone et de cartographies des risques climatiques.



Priorité 2

Soutiens pour la durabilité et partenariats

RÉALISATIONS ET PROCHAINS PAS

La durabilité dans les écoles et la recherche

Les Services de l'enseignement, de la formation professionnelle et des hautes écoles mettent en place des mesures en lien avec la transition pour leurs publics respectifs. Les actions sont entreprises en complément aux activités prévues dans les plans d'étude de chaque niveau de formation (Plan d'étude romand et Lehrplan 21).

Des démarches intercantionales sont en cours concernant l'éducation et la formation au développement durable. Le service participe à deux groupes de travail pilotés par :

- CIIP (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin) pour développer un guide opérationnel et renforcer la formation et l'éducation au niveau obligatoire.
- CRDE (Conférence romande des délégués à l'énergie) pour proposer des nouvelles activités et supports de cours.

En 2026, l'accompagnement de centres scolaires pour la mise en place de projets pédagogiques spécifiques (notamment en lien avec la problématique de l'eau) se poursuit. En collaboration avec la HEP-VS, un module pédagogique consacré au développement durable et au climat destiné aux élèves de 7-8H et du cycle d'orientation est créé et un outil d'aide pour les centres scolaires dans la valorisation et la mise en œuvre de projets en lien avec la durabilité développé.

Les thématiques du gaspillage alimentaire, des économies d'énergie, de la mobilité, de la gestion des déchets, de la biodiversité, de la santé, etc. sont également traitées au travers de projets soutenus par le Service de l'enseignement.

Par ailleurs, le canton entend renforcer les compétences des apprenants en les dotant des savoirs, des compétences et des aptitudes nécessaires à une transition climatique adaptée. Il prévoit également de consolider la formation continue des professionnels dans les domaines concernés.

Une réflexion pilotée par le Département de l'économie et de la formation sera entamée en 2026 sur les

compétences de la transition. Elle englobera aussi la formation continue et permettra de formuler des mesures concrètes pour renforcer ces compétences métiers sur le territoire cantonal.

La durabilité dans les communes

Des conseils et du coaching en durabilité sont proposés aux communes, notamment via le mandat de prestations de la FDDM. Ces services comprennent l'accompagnement pour l'état des lieux en matière de durabilité, l'élaboration d'un plan climat, une analyse de programme de législature ou l'intégration de la durabilité dans les règlements communaux. Ils complètent le contenu de la page internet dédiée qui recense plusieurs outils et bonnes pratiques dans les différents objectifs de durabilité.

Cet accompagnement est renforcé en 2026 en collaboration avec les antennes régionales (Regions und Wirtschafszentrum Oberwallis, Antenne Région Valais romand). Un guichet unique « durabilité » est mis en place pour orienter et informer les communes des aides et outils à disposition. Un accent fort est mis sur les aspects relatifs au climat, notamment la couverture végétale en zone urbaine pour lutter contre les îlots de chaleur.

Un appel à projets a été lancé en juin 2025 à destination des communes en lien avec l'adaptation au changement climatique. L'objectif est de soutenir leurs efforts face à l'intensification des dangers naturels, pour l'optimisation de l'utilisation de l'eau et pour les mesures d'adaptation grâce à la biodiversité et aux sols aussi appelée des solutions basées sur la nature. Les projets débiteront en 2026.

Les ateliers dédiés aux communes sur l'adaptation climatique initiés en 2025 ont été accueillis positivement des participants (env. communes 45 communes). Ils permettent l'échange de bonnes pratiques et renforcent les liens entre l'Etat et les communes valaisannes. Les ateliers seront reconduits au printemps 2026 sur la thématique du climat et des dangers naturels.

La durabilité dans les entreprises

Dans le cadre de la démarche économie durable, le travail sur les conditions cadres se poursuit, en collaboration avec le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI) avec la prise en compte de la durabilité dans le nouveau projet de Loi sur la promotion économique cantonale (LPEC), dans la stratégie de la promotion économique, ainsi que dans les décisions de subventions au titre de la Nouvelle politique régionale ou pour les manifestations sportives et culturelles. Par ailleurs, le canton du Valais continue de s'engager dans le comité de l'Association suisse pour des manifestations durables (ASMD). Début 2026, une nouvelle version de la plateforme manifestation-verte sera mise en ligne. Elle offrira plus de fonctionnalités, à la fois pour les organisateurs de manifestation et pour les bailleurs de fonds. Les services concernés seront accompagnés pour intégrer ces informations dans leur processus de décision internes.

En ce qui concerne la marque Valais, la collaboration avec le comité stratégique se poursuit. L'année 2026 sera une phase de transition visant à rapprocher la marque et le label Valais Excellence.

Une enquête auprès des PME lancée en 2025 par CleantechAlps montre une certaine prise de conscience des enjeux de durabilité mais une forte inaction au sein des PME. Sur la base de ces conclusions, la feuille de route économie circulaire et positive sera mise à jour et le dialogue avec le secteur privé sera renforcé.

Des réflexions seront menées, dans le domaine de la construction, pour favoriser l'économie circulaire grâce notamment à la réutilisation de matériaux. Des échanges incluant le service de l'immobilier et du patrimoine et l'Archipel sont en cours pour le emploi des matériaux appartenant à l'Etat du Valais. L'adaptation de dispositions d'exécutions pourrait être nécessaire pour faciliter les démarches pilotes. Dans la filière textile, une étude de faisabilité liée au recyclage sera menée en 2026 avec les milieux concernés.

La durabilité dans l'agriculture et l'alimentation

Le SCA évolue. Il ambitionne de passer d'une approche centrée sur la production agricole à une logique de système alimentaire. A ce titre, deux projets-clés sont en voie de finalisation :



La création d'un Pôle «Alimentation durable» qui permettra de coordonner les projets alimentaires publics et parapublics, définir une stratégie partagée, renforcer les synergies et optimiser les ressources.

La mise sur pied de « Food Hub Valais », plateforme cantonale de réseautage, de collaboration et de soutien aux acteurs de l'agriculture et de l'alimentation, permettra de structurer, connecter et dynamiser l'ensemble des acteurs du système agroalimentaire valaisan.

La valorisation des produits locaux, du terroir et de saison est une priorité. La démarche « Cuisinons notre région » est une réponse à cette problématique dans la restauration collective. Dans l'HORECA, un nouveau cahier des Charges pour les restaurants « Saveurs du Valais » est en cours de développement, afin de déployer plus largement cette initiative. Une étude climatique est actuellement en cours afin de déterminer l'évolution de l'arboriculture et des vignobles valaisans aux changements (UNINE). Parallèlement, un projet de verger pilote vise à tester des approches novatrices permettant d'assurer la pérennité des vergers de coteau en Valais, en particulier des abricotiers, dans un contexte de changement climatique. Plusieurs autres projets pilotes sont prévus en 2026, notamment en lien avec la résilience des alpages, l'utilisation des sols post viticulture, ou encore les possibilités de marchés carbone liés à la biomasse.

Les réseaux de durabilité

Les partenariats avec les autres cantons et la Confédération permettent de mutualiser les ressources et les connaissances.

Le Valais participe activement aux réseaux suivants :

- Réseau cantonal de développement durable (RCDD) dont le Valais est membre du comité
- Cercle climat
- Réseau national adaptation
- Coord21 (romand)
- Coordination latine climat (romand)
- Groupe de travail national capture carbon and storage / negative emission technology (CCS/NET)

Les réseaux, comme le Cercle climat intercantonal, permettent de mutualiser les ressources et connaissances



Priorité 3

Communication et sensibilisation

RÉALISATIONS ET PROCHAINS PAS

La sensibilisation de la population et du personnel de l'administration cantonale soutient les démarches de durabilité. Elle vise principalement à faire connaître les mesures dans ce domaine et à faire changer les habitudes.

La publication de pleine-pages dans le Nouvelliste et le Walliser Bote permettent de présenter les actions du canton du Valais. En 2025, ces pages ont eu pour thème la transition énergétique, la biodiversité dans les jardins, la mobilité et la consommation.

Des communiqués aux médias sont diffusés tout au long de l'année pour rendre compte des décisions et de l'actualité en lien avec le développement durable. Ces contenus sont repris sur les réseaux sociaux via les comptes Instagram, Facebook et LinkedIn du canton. Le site internet de l'Agenda 2030 (vs.ch/agenda2030) présente les documents stratégiques, des projets innovants et met l'accent sur des thématiques importantes. Une boîte à outils est proposée aux communes avec différents documents de référence et guides.

Le site des bonnes adresses de la réutilisation, réparation et vente en vrac continuera d'être enrichi et mis à jour (adresses.frc.ch) par la Fédération romande des consommateurs. En 2026, l'objectif sera de faire mieux connaître ce site et de sensibiliser la population à l'importance de leurs choix de consommation. Un atelier avec les acteurs du terrain sera également

organisé pour identifier d'autres pistes d'action visant à faire changer les comportements en matière de consommation.

En 2026, afin de valoriser ses actions, l'État du Valais entend continuer à développer son site Internet dédié à la durabilité, diffuser ses publications dans les médias valaisans et renforcer sa présence sur les réseaux sociaux.

Les outils, recommandations, soutiens et initiatives en matière de durabilité se multiplient, pour lesquels il manque une vue d'ensemble. La création d'un guichet durabilité centralisé pour les différents publics facilitera la communication et l'accès à l'information. Les réflexions pour intégrer le langage simplifié seront poursuivies afin de faciliter l'accès à l'information pour toutes et tous.

Au niveau intercantonal, la collaboration avec les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud, initiée en 2022 avec *monplanclimat*, évoluera vers un partage d'expériences. Des partenariats sont également à prévoir dans le cadre de développement de projets présentant des intérêts communs, notamment au niveau de la communication.

Les actions de communications à l'interne sont détaillées sous le chapitre exemplarité.



Figure 5 : Les bonnes adresses FRC, un projet de répertoire bien utile pour faire le bon choix

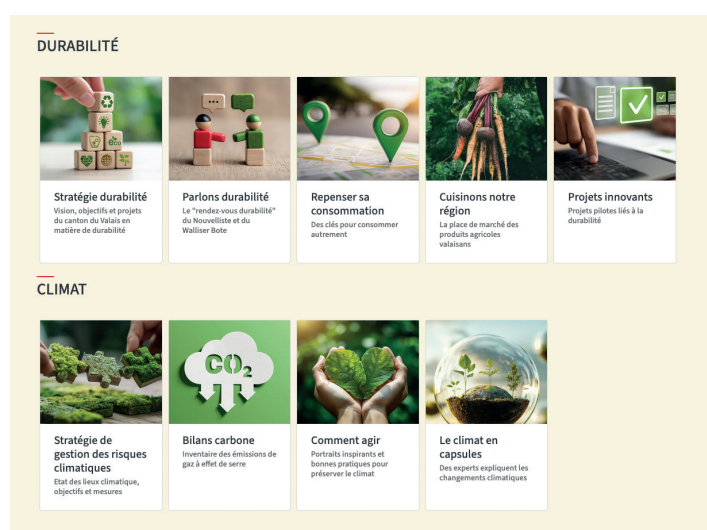


Figure 6 : page internet dédiée à la durabilité

